

Les métiers au contact des animaux - Partie 2 : les métiers de la recherche et de la protection de la nature

Agent technique de l'environnement

L'agent technique de l'environnement, par sa connaissance de la nature, assure la protection des espaces dont il est en charge sur un territoire donné. Il collecte des informations sur la faune et la flore, assure la surveillance des lieux et accueille et sensibilise le grand public à l'environnement. Ce métier nécessite une connaissance de la législation sur l'environnement et de la faune et la flore. Il faut montrer des aptitudes relationnelles avec le public et faire preuve de disponibilité.

Études/formation

L'accès à la formation d'agent technique de l'environnement se fait sur concours (catégorie C). Il est ouvert aux personnes majeures, titulaires du brevet ou d'un diplôme équivalent, disposant d'un permis de conduire et d'un certificat de natation. Le concours est composé d'épreuves de français, de mathématiques, de science et vie de la terre, de cartographie et d'aptitudes physiques. L'admis poursuit une formation théorique et pratique d'un an à l'IFORE (Institut de FORMation de l'Environnement) à Paris. Trois spécialités sont offertes : milieu et faune sauvage, milieux aquatiques ou espaces protégés. Cette formation permet d'être titularisé au sein du ministère de l'écologie et du développement durable. Seules quelques centaines de postes sont ouverts chaque année au niveau national ; les opportunités d'emploi en Île-de-France sont très limitées.

Salaire

Le salaire brut d'un agent technique de l'environnement échelon 1 est de 1500 €.

Comportementaliste/éthologue

Le comportementaliste est un conseiller en psychologie animale ; il observe les comportements des animaux pour comprendre la relation homme animal afin de l'améliorer. Il se déplace à domicile ou reçoit dans un cabinet privé, il peut également travailler dans des centres de formation, des élevages ou des clubs.

L'éthologue, quant à lui, est un scientifique qui étudie les comportements de toutes les espèces animales. Il étudie par exemple la stratégie de chasse des lions, la hiérarchie chez des volatiles, l'organisation familiale chez les mangoustes ou encore l'évolution de la société des termites...

L'éthologue travaille sur le terrain, en observation, ou pratique des expériences et des analyses qui se font en laboratoire. Ce scientifique fait preuve de rigueur, de méthode et de patience.

Le vétérinaire comportementaliste (ou zoopsychiatre) est diplômé d'une école vétérinaire et est spécialisé en comportement animal.

Études/formation

Il n'existe aucune formation reconnue par l'État pour devenir comportementaliste, l'apprentissage se fait au contact de professionnels déjà en activité.

L'éthologue a obtenu un Master en éthologie appliquée, accessible après une licence de biologie ou de psychologie (bac +5). Il peut poursuivre son cursus vers la recherche et rédiger une thèse de doctorat (bac +8) en université :

- Master Ethologie, spécialité éthologie fondamentale et comparée, Paris XIII
- Master Ethologie, spécialité éthologie appliquée, Paris XIII
- Master Ethologie, comportement animal et humain, Rennes 1
- Master Ethologie et Ecophysiologie, Strasbourg I
- Master pro Ecologie et Ethologie, St Etienne.

L'éthologue peut être enseignant/chercheur, responsable de laboratoire, travailler dans un parc naturel national, régional, dans une réserve naturelle, pour une fédération de chasse et de pêche, une association de protection des animaux, pour un zoo...

Salaire

Le salaire est très variable selon le titre libéral ou salarié. Le salaire d'un comportementaliste débutant est d'environ 1500 €.

Le salaire d'un éthologue est d'environ 3000 €.

Zoologiste

Le zoologiste est souvent un enseignant/chercheur qui travaille sur plusieurs secteurs et disciplines : l'agriculture, l'environnement, l'aquaculture, l'écologie ou l'anatomie comparée.... Il travaille sur le terrain en dressant des inventaires de la faune d'un territoire donné mais également en laboratoire. Il observe les animaux dans leur écosystème et analyse leurs relations avec leur environnement. Il s'intéresse à leur comportement et à leur nutrition et participe à des projets de protection des espèces.

En laboratoire, il réalise par exemple des expériences sur de nouvelles substances destinées à l'industrie pharmaceutique, ou réalise des inventaires et des statistiques à partir de bases de données informatiques pour des publications scientifiques.

Il peut exercer également dans des parcs zoologiques, au contact du public ou dans des musées.

Cette fonction se réalise souvent au sein d'une équipe pluridisciplinaire : vétérinaire, chimiste, ingénieur forestier, botaniste...

Études/formation

Le zoologiste possède a minima un Master (bac+5), par exemple :

- Master pro génie biologiques option productions animales et ingénierie zootechnique (Rennes 1)
- Master pro biologie de la reproduction (Tours)

Les métiers au contact des animaux - Partie 2 : les métiers de la recherche et de la protection de la nature



- Master pro chimie et application vivant (Évry)
- Master pro éthologie appliquée (Paris XIII)
- Master sciences de la Terre et environnement, écologie (Bordeaux)

Ensuite, il peut préparer un doctorat en zoologie (bac +8).

Un cursus via une école d'ingénieurs spécialisés en biologie, biochimie, biotechnologie, océanologie ou agronomie est également possible.

Le zoologiste aura donc une carrière universitaire ou sera employé dans un laboratoire public ou privé où il dirigera une équipe pluridisciplinaire de chercheurs.

Salaire

Un chargé de recherche en début de carrière au CNRS est rémunéré entre 2000 et 2500 € brut par mois, ensuite, le salaire dépend du poste occupé et de l'organisme employeur.

Garde chasse/pêche

Les gardes-chasse et gardes-pêche exercent des missions de surveillance et de police qui sont prescrites par la loi : police de l'eau, de la pêche, de la nature et de la chasse. Pour cela, ils patrouillent, recherchent et constatent les infractions aux réglementations pour lesquelles ils sont commissionnés et assermentés. Policiers de la nature, ils luttent contre le braconnage des espèces protégées, le vandalisme et la pollution. Ils ont le pouvoir de dresser des procès-verbaux

Aussi, les agents techniques de l'environnement participent à des actions d'accueil, de pédagogie et d'information auprès du public : touristes, enfants des écoles.

Ils peuvent également être mobilisés pour des actions de prévention d'accidents ou pour des opérations de secours.

Au plan écologique, ils sont chargés de collecter des données à des fins d'études sur l'état des espèces et des milieux naturels et de prendre les mesures nécessaires : analyse de la qualité des eaux, repeuplement d'une rivière, élimination de certains spécimens d'une espèce ayant trop proliféré, baguage d'oiseaux, etc.

Les missions de ces gardes s'effectuent presque toujours en plein air et par tous les temps au fil des saisons. Le travail de nuit n'est pas rare, week-ends et jours fériés compris.

Quelques-uns travaillent pour des sociétés de chasse, des parcs naturels ou des propriétaires privés.



Etudes/formation

Le concours de la fonction publique est ouvert aux personnes titulaires (outre le permis B et le brevet de natation 50m) de :

- CAP agent de la qualité de l'eau
- CAPA entretien de l'espace rural
- Bac Pro gestion des milieux naturels de la faune
- Bac Pro productions aquacoles
- BTSA gestion et protection de la nature
- BTSA aquaculture

L'évolution peut se faire par des concours internes dans le cadre de la fonction publique.

Salaire

Le salaire dépend du statut des agents, et débute à 1500€ bruts par mois.